

Fédération syndicale

Sud

Service public

Solidaires – Unitaires – Démocratiques

Place Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021/ 351 22 50 – info@sud-vd.ch

Lausanne, le 28 mars 2024

Par courriel et courrier A

Au Conseil d'Etat
par sa Présidente
Madame Christelle Luisier
Place du Château 1
1014 Lausanne

Position du Conseil d'Etat - situation de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

Par la présente, nous revenons sur le courrier unitaire FSF-SSP-SUD du 8 février dernier au sujet de l'objet cité en titre et pour lequel nous n'avons pas reçu de réponse autre qu'un accusé de réception.

Vous trouverez en annexe à ce courrier une lettre que nous adressons ce jour au Conseil d'administration de la CPEV. Elle réitère ce que nous vous avons écrit le 8 février dernier, à savoir que nous demandons le maintien des prestations actuelles de la CPEV. Comme exprimé dans le courrier susmentionné, nous souhaitons connaître vos déterminations sur cette position de nos organisations.

Au vu des délais très courts et des nécessaires dispositions - notamment la saisine de l'Organe de conciliation - que nos organisations devraient prendre dans le cas où le Conseil d'administration et le Conseil d'Etat décidaient d'imposer une entrée en vigueur dès janvier 2025 du plan AS-SO ou d'un plan « mars 2024 », **nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse d'ici au 12 avril prochain.**

À cet égard, nous nous permettons d'ajouter que nous tentons depuis de nombreux mois, sans succès, d'obtenir des réponses quant au(x) projet(s) du Conseil d'Etat et d'une fraction du Conseil d'administration de la CPEV au sujet du plan 2025. Force est de constater que nos demandes sont restées lettres mortes alors même que les échéances légales approchent.

L'apparition soudaine et tardive du projet d'une fraction du Conseil d'administration de la CPEV nous place ainsi face à une situation d'urgence que nos courriers avaient pour but d'éviter. Nous ne pouvons que le regretter.

Dans l'attente de votre réponse nous vous adressons, Madame la Présidente du Conseil d'Etat et par vous à l'ensemble du collège gouvernemental, nos salutations les meilleures.

Pour la Fédération syndicale SUD

Françoise Emmanuelle Nicolet

Aristides Pedraza

Annexe mentionnée

Copies : Conseil d'administration de la CPEV
FSF
SSP